

Zeitschrift:	La vie musicale : revue bimensuelle de la musique suisse et étrangère
Herausgeber:	Association des musiciens suisses
Band:	4 (1910-1911)
Heft:	20
 Artikel:	Le chant au conservatoire
Autor:	Chantavoine, Jean
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-1068736

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Chant au Conservatoire

Quiconque suit les concours du Conservatoire ne peut manquer d'observer l'inégalité surprenante des résultats entre les classes instrumentales et les classes de chant. Les premières restent, presque sans exception, au-dessus de tout éloge ; les élèves qu'elles présentent sont, entre quinze et vingt ans, rompus à la technique de leur instrument ; il subsiste entre eux les différences individuelles ; certains sont mieux doués et montrent soit plus d'éclat, soit plus de goût ; mais tous possèdent à fond la technique de leur art. Les concours de trompette, de clarinette, de violoncelle et de piano (pour les hommes) sont à cet égard particulièrement remarquables. Quel contraste font, avec ces classes excellentes, celles du chant !

Insuffisance technique.

Et d'abord, tandis que les instrumentistes montrent une parfaite souplesse de main, de doigts ou de souffle, acquise par des exercices techniques prolongés, la plupart des chanteurs et chanteuses ne sont pas maîtres de leur instrument vocal. Un très petit nombre d'entre eux savent exécuter avec précision une gamme, un trille ou une vocalise. Sans doute, ce genre d'ornements est tombé, en musique, dans une juste défaillance ; il n'importe pas moins de les cultiver. Ce n'est point ici une question d'art, mais une question de métier et une question d'hygiène ; la virtuosité vocale donne à l'exécution des phrases les plus simples une aisance et une souplesse qu'on ne peut atteindre par aucun moyen :

Même quand l'oiseau marche, on sent qu'il a des ailes.

Une voix bien exercée, rompue aux difficultés du chant, est seule capable de nuancer comme il convient la plus calme mélodie, le thème le plus uni. De plus, la virtuosité assure la solidité des voix et leur durée, tandis qu'un organe inégal, mal posé, où l'on n'a cultivé que quelques bonnes notes en essayant de dissimuler les « trous » au lieu de les combler, s'use, s'éraille et se détruit en quelques années. Ces organes, forcés et non éduqués, sont malheureusement ceux que l'on rencontre le plus souvent aux concours du Conservatoire ; quelques-uns sont déjà, au sortir de cette école, vidés ou brisés.

Insuffisance artistique.

Les instrumentistes exécutent tous leurs morceaux de concours, sinon avec un talent personnel et une sensibilité originale, du moins avec une grande probité, une louable sobriété de style et une entière fidélité ; il n'en va pas de même aux concours de chant. La plupart des concurrents ne semblent chercher, dans les pages qu'ils récitent, que l'occasion de placer et de développer leurs « bonnes notes » ; tout l'effort de leur interprétation tend à ce but mesquin. Ils sacrifient à cette préoccupation tout soin de la ligne musicale et du sens poétique. Rares, au surplus, sont ceux qui essayent d'exprimer par leur chant le sentiment que le compositeur a essayé d'exprimer lui-même par ses notes.

Cette insuffisance artistique deviendrait plus flagrante encore, j'en suis certain, si l'on imposait, aux chanteurs comme aux instrumentistes, une épreuve de lecture à vue. Je gage que sur les vingt-trois chanteurs et trente-six chanteuses des derniers concours, il n'y en aurait pas eu douze pour déchiffrer correctement une page de difficulté moyenne, épreuve dont la plupart des instrumentistes se tirent à leur honneur. Je me demande pour quelle raison cette épreuve est épargnée aux chanteurs. On m'objectera, je le sais, la différence des voix ; tous les trombones, tous les violons, tous les pianos ont les mêmes registres et peuvent exécuter le même morceau, tandis que toutes les voix n'ont pas la même tessiture. Assurément, mais l'art de la transposition existe pour corriger cette diversité ; rien ne serait plus facile que d'avoir un morceau de lecture en plusieurs exemplaires de tonalités différentes, pour les sopranos, mezzo-sopranos et contraltos, pour les ténors, barytons et basses.

(A suivre).

JEAN CHANTAVOINE.

